Paris (10e) : le migrant afghan qui avait crevé les yeux d’un homme sur un banc jugé irresponsable. “L’idée est de mettre en œuvre une solution en ambulatoire. C’est-à-dire une vie ordinaire dans la société avec un suivi permanent.” (MàJ)

05/03/2025 à 9h10



05/03/25

Plus de deux ans après cette terrible agression, Isaac a été déclaré irresponsable, ce mardi par la chambre de l’instruction de Paris. Les juges ont ordonné son hospitalisation sous contrainte. Ils ont aussi prononcé une interdiction d’entrer en contact avec Nader, la victime, et une interdiction de porter une arme durant 20 ans. Cet Afghan

de 25 ans avait été mis en examen pour tentative de meurtre plusieurs mois après avoir crevé les yeux d'un inconnu qui était assis sur un banc du square Villemin, dans la Xe arrondissement de Paris.

L'expert psychiatre, Yon Liova, chef de service du groupe hospitalier universitaire de Paris, a confirmé lors des débats qu'Isaac « souffre de graves troubles psychotiques qui ont probablement été aggravés par la consommation de stupéfiants ». Le médecin a conclu que le jeune homme a agi sous l'impulsion d'un « délire aigu de persécution et une désorganisation de la pensée » qui ont aboli son discernement. Il sera donc pris en charge à l'hôpital Sainte-Anne (XIVe) pour établir un protocole de soins avec un traitement à vie. L'idée est de mettre en œuvre, si c'est possible, une solution en ambulatoire. C'est-à-dire une vie ordinaire dans la société avec un suivi permanent.

Le Parisien

17/02/25

Selon Le Parisien, Nader, un réfugié iranien, a été attaqué le 8 octobre 2022 alors qu'il était assis sur un banc du jardin Villemin (Paris Xe). Isaac, un Afghan de 25 ans souffrant de schizophrénie, lui a crevé les yeux et poignardé à plusieurs reprises, le laissant handicapé à vie. L'agresseur, qui pensait avoir affaire à l'agresseur de sa sœur, a été interpellé puis hospitalisé en psychiatrie. La justice doit statuer sur son irresponsabilité pénale et son avenir, alors qu'un placement sous contrainte est envisagé.